

## DOSSIER DE PRESSE

### Construction de 24 logements individuels

*Le 20 septembre 2019 à 16 h 30, rue des Frères Doumer à Anizy-le-Grand*

Situés sur une surface totale de plus de 9 800 m<sup>2</sup>, 24 logements individuels de plain-pied à destination des seniors seront construits. Anizy-le-Grand est un bourg dynamique, positionné entre Laon et Soissons et doté de nombreux équipements et services. Dans cette commune attractive, où les habitants souhaitent rester le plus longtemps possible, des demandes locatives émanant de personnes vieillissantes ne sont pas satisfaites. Ainsi, la commune a sollicité l'OPAL pour répondre à ce besoin grandissant de la population.

Un espace restant disponible, le projet sera complété par la construction de deux logements en matériaux bio-sourcés (lire par ailleurs) ainsi qu'une salle de vie commune.

Concernant la construction de cette dernière structure, la commune a demandé à notre organisme d'en assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée. Financée intégralement par la commune et présentant une surface de 148 m<sup>2</sup>, ce lieu permettra de favoriser le lien social et les échanges entre les habitants. Cet espace comprendra une entrée (11m<sup>2</sup>), une salle de réception (85 m<sup>2</sup>), une cuisine, un local technique et des sanitaires. Sur le site, 29 places de parking visiteurs (dont 2 pour les personnes à mobilité réduite - PMR) sont également prévues.

Outil d'aménagement du territoire, l'OPAL réaffirme ainsi son rôle d'accompagnement de la commune dans ses projets mais aussi d'accompagnement social pour les habitants, et en particulier ici pour les seniors.

### DESCRIPTION DU PROJET



### **Le programme**

Le site présente :

- 24 logements individuels de plain-pied (12 T2 d'environ 50 m<sup>2</sup> sans garage, 8 T3 d'environ 68 m<sup>2</sup> sans garage et 4 T3 d'environ 66 m<sup>2</sup> avec garage d'environ 21 m<sup>2</sup>),
- 1 jardin privatif gazonné par logement d'environ 50 m<sup>2</sup> et un espace commun gazonné,
- 1 place de stationnement par logement.

### **Le calendrier**

Démarrage du chantier : 23 juillet 2019. Durée des travaux : 18 mois.

Architecte : ABCISS Architectes (Calais - 62)

### **Les équipements spécifiques des logements**

Afin de faciliter la vie des locataires et améliorer leur confort, les logements sont accessibles en plain-pied. Ils disposent d'équipements tels que :

- Volets roulants électriques individuels et centralisés,
- Porte de garage électrique,
- Détecteur de présence lumineux (entrée du logement),
- Barres de maintien coudées (salle de bains et W-C),
- Robinets thermostatiques,
- Siège de douche rabattable.

### **La performance énergétique**

Les logements disposent d'équipements modernes et performants et prennent en compte :

- La meilleure orientation possible pour profiter des apports naturels de lumière et d'ensoleillement (espace vitré important dans le salon),
- L'installation de protections solaires (volets roulants, débords de toit, ...) pour faciliter le rafraîchissement des pièces orientées au sud,
- L'isolation thermique renforcée.

### **Coût de l'opération : 3 103 229 € TTC**

#### **➤ Subventions : 239 244 €**

Etat	7 740 €
Département	231 504 €

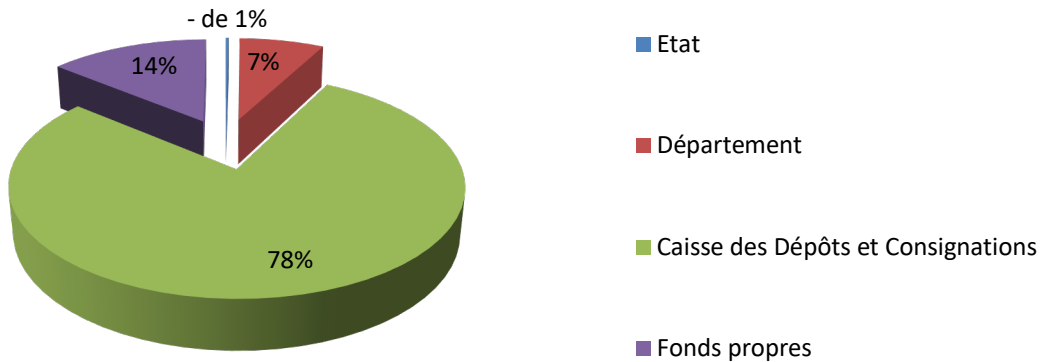
#### **➤ Emprunts : 2 429 521 €**

Caisse des Dépôts et Consignations	2 429 521 €
------------------------------------	-------------

#### **➤ Fonds propres : 434 464 €**

N.B. : Le lieu de vie commun appartenant à la mairie, la commune prend en charge la totalité du coût des travaux liés à sa construction pour un montant de 419 264 euros. Cette somme n'étant pas supportée par l'OPAL, elle n'est donc pas intégrée au plan de financement de l'opération.

## Financement



**Un programme de plus de 3 millions d'euros,  
c'est autant d'argent public investi pour notre territoire.**